

## Parc naturel régional du Pilat

### Agence de mobilité en milieu rural ou comment développer l'éco-mobilité

#### Contexte

Le Parc du Pilat est un territoire rural sous influence des agglomérations voisines : Lyon, Saint-Etienne, Vienne, Annonay.

L'élaboration en 2002 d'une stratégie territoriale « énergie » favorise la prise de conscience des enjeux de la mobilité et des transports sur le territoire :

- 64% des actifs de ce territoire travaillent hors du parc,
- Ceux d'entre eux qui travaillent à plus de 25 km de leur domicile consacrent 30% de leurs revenus aux transports,
- 15 millions d'€ / an de revenus échappent à l'économie locale pour être consommés dans les déplacements et hors du territoire,
- Des populations dépendantes : personnes âgées et jeunes.

En 2007, le Parc engage en lien avec les collectivités territoriales, les autorités organisatrices des transports et les services de l'Etat l'élaboration d'un plan d'action en faveur de l'éco-mobilité sur son territoire. Il est notamment préconisé de créer une agence de mobilité.

Dans le même temps, une association, Pilattitude, se constitue sur le territoire pour développer le covoiturage. Pilattitude et le Parc du Pilat unissent leurs forces pour faire émerger la Maison de la Mobilité du Pilat – MOPI.

Les objectifs de MOPI sont de contribuer à :

- développer une mobilité douce et active pour tous
- réduire la dépendance à la voiture individuelle
- diminuer les émissions de Gaz à effet de serre et réduire la consommation énergétique
- créer du lien social et favoriser le changement modal (en agissant sur la demande et sur l'offre)
- mettre en cohérence les initiatives territoriales en faveur de la mobilité douce et active

#### Présentation résumée

MOPI se concrétise en 2009 grâce à un soutien du Ministère en charge de l'écologie, de la Région Rhône-Alpes et de l'ADEME.

Intervenant pour favoriser le changement des comportements en diffusant une « culture de la mobilité » en direction de l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, touristes, entreprises, collectivités,...), MOPI est depuis 2011 l'axe central du Plan Climat Energie Territorial du Pilat.

MOPI n'est pas une nouvelle structure mais une mission co-gérée par Pilattitude et le Parc du Pilat. Outre, les deux chargés de mission MOPI, le projet s'appuie sur :

- des personnes relais : 23 membres de l'association Pilattitude relaient l'action de MOPI sur les 47 communes du Parc auprès des habitants
- des structures relais et partenaires : Maison du Tourisme du Parc, Maison de l'Emploi et de la Formation, Associations Familles Rurales ...

#### Thème :

Aménagement /  
Développement  
local

#### Mots-Clés :

transport, mobilité,  
déplacement,  
environnement,  
économies, énergie,  
climat, lien social

**Périmètre :** PNR du  
Pilat

#### Coût du projet

Coût annuel de la  
mission MOPI :  
80 000€

Financement variabl  
e d'une année sur  
l'autre:

- Etat (ADEME /  
Maison de  
l'Emploi) : 15%
- Région Rhône-  
Alpes / Europe :  
70%
- Conseils généraux/  
Intercommunalit  
és : 10%
- Autofinancement  
Parc : 5 %

#### Dates du projet

Date de début :  
Date de fin  
(prévisionnelle) :



**Autres initiatives favorisant la maîtrise des déplacements et l'éco-mobilité dans le Pilat :**

La Maison du Tourisme du Pilat développe des séjours sans voiture

Le Conseil général de la Loire propose depuis 2010 tous les dimanches de l'été des trajets en bus à 2 € de Lyon ou de St Etienne vers le Pilat.

La Maison de l'emploi du Pilat Rhodanien et l'Espace Déôme proposent des prêts de scooter aux personnes en recherche d'emploi ou en insertion.

Le Parc du Pilat a déployé en 2012 sur son territoire des équipements de visio-conférence.

Le Parc du Pilat et les Communautés de communes de la Région de Condrieu et du Pilat Rhodanien ont mené en 2011 et 2012 une étude pour favoriser le télétravail : deux tiers lieux sont en projet

**Concrètement MOPI propose :**

- de l'information multimodale (horaires de bus, TER, ...)
- une remontée d'informations vers les Autorités Organisatrices de Transports sur les besoins et enjeux du territoire en matière de mobilité
- une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : gestion d'un site de covoiturage (500 inscrits / 50 000 habitants) et mise en place d'aires de covoiturage, prêt et achats groupés de vélos à assistance électrique, offre d'auto-partage en milieu rural ...)
- un conseil en mobilité et l'accompagnement de projets d'écomobilité (aide à la prise en compte des questions de mobilité dans les PLU, appui à la mise en place de Plan de Déplacement Entreprises, accompagnement au développement de pédibus ou de lignes d'autostop participatif, aide à la création d'un service d'auto-partage...)
- des actions de sensibilisation aux enjeux de la mobilité

**Résultats**

**Eléments de bilan 2012 :**

- 68 animations (900 personnes touchées)
- 1300 inscrits au covoiturage, 15 aires de covoiturage, 5 arrêts d'auto-stop organisé
- 107 personnes ont bénéficié des services de renseignement personnalisés
- Vélo à Assistance Electrique : + 100 prêts ou essais
- 3 réunion de conseils en mobilité (ou COMOB) sur les thèmes suivants : les pédibus, les déplacements des personnes en perte d'autonomie, aménagement de bourg et déplacements

**Points d'intérêts**

Il s'agit en priorité de faire connaître l'offre existante (publique ou privée) en matière de mobilité active et veiller à son optimisation en rapprochant offre et demande ; d'inciter au changement de comportement des personnes en matière de mobilité afin de limiter les déplacements individuels en voiture. La création d'une offre complémentaire de transport n'arrive qu'en deuxième priorité.

MOPI est un véritable projet de développement durable : réalisation d'économies d'énergie et d'émission des gaz à effets de serre, lien social favorisé, lutte contre l'exclusion, optimisation de l'argent public dédié au transport collectif et économie d'argent public dédié aux infrastructures de transport ...

**Enseignements**

Travailler sur l'offre et sur la demande en matière de mobilité.

Difficulté à trouver des financements publics pour maintenir les services offerts par MOPI.

Un nécessaire travail sur le long terme.

**Pour en savoir plus :**

Maison de la Mobilité du Pilat : Rachel VORON et Clémence GRENIER [mopi@parc-naturel-pilat.fr](mailto:mopi@parc-naturel-pilat.fr) - tel : 04 74 87 52 01

**Date de mise à jour :**  
Décembre 2013